



ET 1, 2 et 3



Mardi 12 mars 2024, à la MA PRIVAS, les interventions s'enchaînent au moment de la distribution du repas.

Ce n'est pas 1 ni 2, mais 3 interventions qui se déroulent au même moment, d'un bout à l'autre de l'établissement.

À croire que nos pensionnaires se donnent le mot.

1 : À l'étage EST, le détenu s'acharne à donner des coups de pieds dans la porte de sa cellule et à inonder la courserie par manque de tabac.

2 : Dans la cellule voisine, une dispute éclate entre 2 occupants.

3 : Dans le même temps, de l'autre côté de l'établissement, la collègue de l'étage OUEST demande du renfort, car les 3 détenus de la cellule 123 cassent tout dans celle-ci.

Les interventions ont été gérées grâce au professionnalisme des agents présents, notamment ceux restés sur leur temps de pause ainsi que du personnel d'encadrement et de commandement.

Mais hélas, la situation actuelle de la MA est loin d'être sereine. L'effectif ne cessant d'augmenter ne permet pas d'avoir une cellule « tampon » pour **isoler les éléments perturbateurs.**

De plus, la réalisation des travaux concernant la pose de nouveaux WC dans les cellules et l'arrivée de l'eau chaude est stoppée pour le moment, car il est impossible de libérer les cellules pour que les ouvriers puissent travailler.

Le « on-dit » d'avoir un effectif de 45 pensionnaires le temps de la réalisation des travaux reste lointain.

L'entente **FO Justice – UNSA-Justice de la MA Privas** **FÉLICITE** les agents présents et le personnel d'encadrement et de commandement, pour la gestion des interventions.

L'entente **FO Justice – UNSA-Justice de la MA Privas** **EXIGE** le transfert des détenus perturbateurs.

FO Justice Privas
Le 18 mars 2024

